



SURVILLIERS
95470

Dossier n° DP 95 604 2400030

Date de dépôt : **02/07/2024**

Demandeur : **SCI ELP SURVILLIERS**
représentée par **Madame LARCOMBE Liliya**

Pour : **Création d'une chambre froide avec
groupe froid extérieur**

Adresse terrain : **ZAC de la Porte des Champs
- Bâtiment C**

95470 SURVILLIERS

**ARRÊTÉ UR-2024-0820-a
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de SURVILLIERS**

Le maire de SURVILLIERS,

VU la déclaration préalable présentée le 02/07/2024 et complétée le 01/08/2024 par la SCI ELP SURVILLIERS, représentée par Madame LARCOMBE Liliya, domiciliée 76 rue de Prony, PARIS (75017) ;

VU l'avis de dépôt de la demande affiché en Mairie le 02/07/2024 ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la création d'une chambre froide avec groupe froid extérieur,
- Sur un terrain situé ZAC de la Porte des Champs - Bâtiment C, à SURVILLIERS (95470).

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

ARRÊTÉ

Article 1 : Il n'est pas fait **OPPOSITION** à la présente déclaration préalable sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les travaux seront réalisés conformément aux documents annexés au présent arrêté.

Survilliers, Le 20 août 2024,

Le Maire
Mme Adeline ROLDAO-MARTINS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.